



Email :  
Tel :

## Fiche technique

# PEUGEOT 2008 HYBRID 145 GT (Ref:N199555)

**0 KM**



Cylindrée	1.2 cc
Carburant	HEV/ESSENCE
PUISSANCE (CV)	136 cv
CO2	111 g/km
BOÎTES DE VITESSES	AUTOMATIQUE
Portes	5
Carrosserie	SUV 4X2
KM	10km
Immat	08/09/2025

**Couleur**  
GRIS SELENIUM

**20.849 € TVAC**

## OPTIONS

Aide au maintien dans la file (LKAS) - Avertissement d'angle mort" - Caméra 360° - Chargeur à induction pour smartphones - Système de navigation - Peinture métallisée - Prédiposition pour roue de secours galette - Régulateur de vitesse adaptatif -

## ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

6 airbags - abs - accès et démarrage mains libres - accoudoir conducteur - aide au démarrage en cote - aide au maintien dans la file (lkas) - aide au stationnement arrière - aide au stationnement avant - apple carplay + androidauto - appuie-têtes arrière - barres de toit - bluetooth - caméra de recul - capteur de lumière - climatisation automatique - commutation automatique des feux de route et de croisement - contrôle de la pression des pneus - détecteur de pluie - Éclairage d'ambiance - Écran tactile - feux arrière à technologie led - feux de jour à led - frein de stationnement électrique - freinage actif d'urgence - intérieur simili/tissus - jantes en aluminium 17" - peugeot i-cockpit - phares à led - programme de stabilité électronique (esp) - radio dab - reconnaissance des panneaux de signalisation - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseur intérieur jour/nuit automatique - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - rétroviseurs extérieurs noirs - rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - sélecteur de mode de conduite (drive mode) - sièges avant réglables en hauteur manuellement - système d'attache isofix - système de verrouillage centralisé des portes avec télécommande - toit en couleur noir - usb - usb arrière - vitres électriques arrière - vitres électriques avant - vitres surteintées à l'arrière "privacy glass" - volant en cuir - volant multifonction

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.